



Organisation mondiale de la Santé

Définition de cas recommandées pour la surveillance des maladies à virus Ebola ou Marburg

Au 09 Avril 2014

1. Surveillance de routine : définitions de cas recommandées par l’OMS-AFRO pour la notification des cas présumés d’Ebola ou Marburg.

Ces définitions de cas sont extraites du Guide technique pour la Surveillance Intégrée de la Maladie et la Riposte (SIMR) dans la Région Africaine, disponible à l'adresse suivante :

<http://www.afro.who.int/groupe-organiques-et-programmes/ddc/surveillance-integree-de-la-maladie/>

Cas présumé Ebola ou Marburg pour la surveillance de routine :

Toute personne souffrant d’une forte fièvre qui ne répond à aucun traitement des causes habituelles de fièvre dans la région et qui présente au moins l’un des signes suivants : diarrhée sanglante, hémorragie gingivale, hémorragies cutanées (purpura), injection des conjonctives et présence de sang dans les urines.

Cas confirmé Ebola ou Marburg pour la surveillance de routine :

Cas présumé confirmé par le laboratoire (sérologie positive des IgM, RT-PCR positive ou isolement du virus).

Remarque : Lors d’une flambée d’Ebola ou Marburg, il faut utiliser les définitions de cas présentées dans les paragraphes 2, 3 et 4.

2. Surveillance à base communautaire : définition de cas standard

Cette définition de "cas alerte" de maladie à virus Ebola ou Marburg a été élaborée pour être utilisée par la communauté et les relais communautaires. Elle peut être utilisée pour la surveillance à base communautaire dans la période pré-épidémique et pendant l’épidémie.

Cas alerte :

Toute personne présentant une fièvre élevée à début brutal qui ne répond à aucun traitement des causes habituelles de fièvre dans la région
OU toute personne ayant présenté une hémorragie ou une diarrhée sanglante ou une hématurie
OU toute personne morte subitement

Conduite à tenir :

Si un cas alerte (vivant ou décédé) est identifié :
le notifier à une équipe de surveillance ou au centre de santé le plus proche.

3. Pendant la flambée de maladie à virus Ebola ou Marburg : définitions de cas standard

Important: lors d'une épidémie, les définitions de cas sont susceptibles d'être modifiées pour être adaptées à une nouvelle présentation clinique ou à des modes de transmissions différents liés à l'événement local.

3a. Définition de cas à utiliser par les équipes mobiles ou les postes et centres de santé

CAS SUSPECT :

Toute personne, vivante ou décédée, présentant ou ayant présenté une fièvre élevée à début brutal, et ayant été en contact avec :

- un cas suspect, probable ou confirmé d'Ebola ou de Marburg ;
- un animal mort ou malade (pour Ebola)
- une mine (pour Marburg)

OU : toute personne présentant une fièvre élevée à début brutal et au moins trois des symptômes suivants :

- maux de tête
- anorexie / perte d'appétit
- fatigue intense
- douleurs musculaires ou articulaires
- difficultés à respirer
- vomissements
- diarrhée
- douleurs abdominales
- difficultés à avaler
- hoquet

OU : toute personne présentant des saignements inexpliqués

OU : toute personne morte subitement et dont le décès est inexpliqué.

Conduite à tenir lorsqu'un cas suspect a été identifié :

- notifier le cas à l'équipe de surveillance
- après consentement exprès, collecter un échantillon biologique
- remplir une fiche de notification de cas
- dresser la liste des contacts du cas suspect

Si le sujet est vivant, il faut expliquer au patient et à sa famille la nécessité d'aller à l'hôpital pour recevoir les soins médicaux appropriés. Après avoir obtenu le consentement du patient ou de sa famille il faut organiser son transport. Si le sujet est décédé, il faut expliquer à la famille la nécessité de conduire un enterrement sécurisé. Après consentement, il faut coordonner avec l'équipe enterrement l'organisation des funérailles.

3b. Définition de cas à utiliser uniquement au niveau des hôpitaux et des équipes de surveillance

CAS PROBABLE :

Tout cas suspect évalué par un clinicien

OU : Tout cas suspect décédé (et pour lequel il n'a pas été possible d'obtenir des échantillons biologiques pour confirmation au laboratoire) ayant un lien épidémiologique avec un cas confirmé

Note : si les échantillons de laboratoire sont prélevés en temps opportun pendant la maladie, les catégories précédentes sont reclassées comme cas « confirmés au laboratoire » et « non cas ».

CAS CONFIRME AU LABORATOIRE : Tout cas suspect ou probable avec un résultat de laboratoire positif. Les cas confirmés au laboratoire doivent être positifs soit pour l'antigène du virus, soit pour l'ARN viral détecté par transcription inverse suivie de la réaction en chaîne par polymérase (RT-PCR), soit pour les anticorps IgM dirigés contre Marburg ou Ebola.

NON-CAS : Tout cas suspect ou probable avec un résultat de laboratoire négatif. Les « non-cas » étaient dépourvus d'anticorps spécifiques, d'ARN et d'antigènes spécifiques décelables.

4. Définition standard des personnes contacts de cas d'Ebola ou de Marburg

Important: lors d'une épidémie, les définitions de personnes contact sont susceptibles d'être modifiées pour être adaptées à de nouveaux facteurs de risques d'infection liés à l'événement local.

Personne contact d'un cas d'Ebola ou de Marburg :

Toute personne ayant été en contact avec un cas d'Ebola ou de Marburg dans les 21 jours précédant le début de ses symptômes selon au moins une des modalités suivantes:

- a dormi dans le même foyer que le cas
- a eu un contact physique direct avec le cas (vivant ou décédé) pendant sa maladie
- a eu un contact physique direct avec le cas (décédé) pendant les funérailles,
- a eu un contact direct avec le sang ou les fluides corporels du cas pendant sa maladie
- a eu un contact direct avec les vêtements ou le linge du patient
- a été allaité au sein d'un cas (pour un bébé)

Personne contact d'un animal mort ou malade :

Toute personne ayant été en contact avec un animal décédé ou malade dans les 21 jours précédant le début de ses symptômes selon au moins une des modalités suivantes:

- a eu un contact physique direct avec l'animal
- a eu un contact direct avec le sang ou les fluides corporels de l'animal
- a dépecé l'animal
- a mangé de la viande de brousse crue

Personne contact d'un laboratoire :

Toute personne ayant travaillé dans un laboratoire dans les 21 jours précédant le début de ses symptômes selon au moins une des modalités suivantes:

- a eu un contact direct avec des prélèvements de patients suspects d'Ebola ou de Marburg
- a eu un contact direct avec des prélèvements d'animaux suspects d'Ebola ou de Marburg

Les autres facteurs de risques d'infection incluent: contact avec un établissement hospitalier où des cas d'Ebola ou de Marburg ont été pris en charge, injection ou vaccination dans les 21 jours précédant le début des symptômes.